

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 MARS 2016



L'an deux mil seize et le huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Michel PRONESTI, Maire.

PRESENTS : Michel PRONESTI- Jean-Marie ROSIER – Jean-Claude NOEL - Nanny HOFLAND – Corinne PALOMARES - Marie-Thérèse ESPARRE – Jean-Claude PRAT – Pascale PRAT - Nathalie GOMEZ –Edouard PETIT – Yannick MESTRE - Béatrice IOUALALEN – Fabien MALOT - Antonella VIACAVA – Martine ESCOFIER – Florian ANTONUCCI - Virginie MASSON – Pierre LAGUERRE – Claire MICOLON DE GUERINES - Jean-Pierre LANNE-PETIT – Marjorie BORDESSOULLES - Sylvain ETOURNEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mercedes PLATON à Corinne PALOMARES – Jean-François BARDET à Jean-Claude NOEL – Patrick IZQUIERDO à Jean-Marie ROSIER – Elisabeth TROTABAS à Béatrice IOUALALEN – Eva BOURBOUSSON à Marjorie BORDESSOULLES

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte.

Il désigne Nanny HOFLAND comme secrétaire de séance.

Nanny HOFLAND est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance tel qu'il s'a été communiqué dans les délais et formes réglementaires, est rappelé.

- 1°) Désignation du Secrétaire de Séance
- 2°) Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2016
- 3°) Ordre du jour de la séance
- 4°) Communication des Décisions prises par Monsieur Le Maire au titre de l'Article L.2122.22 du CGCT
- 5°) Informations du Maire
- 6°) Communauté de communes du Pont du Gard – Modification des statuts – mise en réseau des bibliothèques
- 7°) Création tarifs droits de place – Manifestation « Summer Vintage »
- 8°) Compte Administratif 2015 – Budget Principal
- 9°) Compte de gestion 2015 – Budget Principal
- 10°) Compte Administratif 2015 – Budget de l'Eau
- 11°) Compte de gestion 2015 – Budget de l'Eau
- 12°) Compte Administratif 2015 – Budget de l'Assainissement
- 13°) Compte de gestion 2015 – Budget de l'Assainissement
- 14°) Débat d'Orientation Budgétaire

Il propose de passer à l'approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier dernier tel qu'il a été communiqué en pièce jointe à l'ordre du jour de la séance.

Claire MICOLON DE GUERINES est perplexe car lors du conseil municipal du 26 janvier dernier, il avait été annoncé un conseil municipal concernant les études sur le devenir de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

M. Le Maire répond qu'il y a eu un bureau municipal élargi. Un conseil municipal est prévu, la date sera proposée un peu plus tard lors de cette séance.

Si c'est le cas, Mme MICOLON DE GUERINES est favorable au vote du procès-verbal.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,

- Adopte le procès-verbal du 26 janvier 2016.

Les 3 premiers points ayant été traités, M. le Maire communique qu'aucune décision n'a été prise au titre de l'article L2122.22 du Code général des collectivités et remercie l'assemblée de prendre acte de cette communication.

Point 5 - INFORMATIONS DU MAIRE

- Centrale EDF : Rassemblement le 11 février 2016 sur le devenir de la centrale EDF chez le Préfet. Aucune information mais écoute attentive de la part du Préfet. Une table ronde est prévue le 8 avril 2016 sur la revitalisation du site.

- Devenir territoire communautaire : Conseil communautaire le 4 mars dernier : la majorité des élus aramonais ont voté contre. Le Maire précise qu'il n'y a pas eu assez de débats pour se positionner.

- Conseil d'Administration SDIS 30 : Débat d'orientation budgétaire

Le budget prévisionnel est en baisse. Le SDIS aura moins d'aides financières de la part des partenaires ainsi que par le conseil départemental, ce qui aura des conséquences également sur les communes.

- Conclusion du Schéma Directeur de l'eau et de l'assainissement

Sera abordé lors du DOB

Agenda :

- 17 mars 2016 : Forum de l'emploi au Pont du Gard – Rive droite
- 17 mars 2016 à 20 h 30 : Conseil Municipal sur le devenir du territoire intercommunal
- 21 mars 2016 : Conseil communautaire (dernier jour pour les communes pour déposer un amendement à la CDCI
- 22 mars 2016 – 20 h 30 : Réunion de travail sur le bâtiment du Planet
- 5 avril 2016 : Commission finance à 18 h 30
- 8 avril 2016 : Table ronde avec le Préfet sur revitalisation du site de la centrale
- 12 avril 2016 : Conseil municipal : Budget prévisionnel
- 19 mars 2016 : journée commémorative

POINT N°6 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD – MODIFICATION DES STATUTS – MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

La Communauté de Communes du Pont du Gard, après de nombreux échanges, a pris la compétence partielle « lecture publique ».

Le principe d'une mise en réseau est validé. Edouard PETIT a participé en tant que vice-président à la culture. Il y a une possibilité d'avoir un accompagnement financier majoré de 10 % sur l'action lecture publique

Vu le Code Général des Collectivités et notamment son article L.5211-6-1, L.5211-8, L.5211-9, L.5211-10 et R.5211-1-1,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16/12/2010 de réforme des collectivités territoriales, modifiée par la loi n° 2012-281 du 29/02/2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale,

Vu la loi n° 2015-991 du 07/08/2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

M. le Maire propose de modifier les statuts afin de garantir leur mise à jour législative et réglementaire notamment pour les articles portant sur la compétence facultative « mise en place d'une politique culturelle et sportive communautaire » (art. 5).

L'ancienne rédaction était la suivante:

« Diagnostic en vue de la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard, notamment en liaison avec les politiques du Conseil Général et du Conseil Régional. »

La nouvelle rédaction serait :

« Diagnostic et mise en œuvre de la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard, notamment en liaison avec les politiques du Conseil Départemental et du Conseil Régional. ».

M. le Maire invite le Conseil à se prononcer sur la question.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve** la modification des statuts portant sur la compétence facultative « Mise en place d'une politique culturelle et sportive communautaire » de la Communauté de Communes du Pont du Gard
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

POINT N°7 - CREATION DE TARIFS – REGIE MANIFESTATION CULTURELLE – MANIFESTATION « SUMMER VINTAGE »

Pour ce point, M. le Maire laisse la parole à Corinne PALOMARES, chargée du dossier.

Elle rappelle que la Mairie d'Aramon organise une manifestation festive dénommée « Summer Vintage » qui a lieu sur le « Planet » Place Ledru Rollin, Avenue Jean Moulin, parking Jean Moulin.

Dans le cadre de cet évènement, il est nécessaire de fixer des tarifs pour les commerçants ambulants qui vendent divers produits ayant un lien avec le thème de la journée sur le domaine public.

Elle propose qu'un forfait de 70 € soit demandé à chaque commerçant et qu'un forfait d'un montant de 150 € soit demandé aux commerçants pratiquant le commerce en relation avec les métiers de bouche.

Ce droit d'encaisse serait affecté à la régie Manifestation culturelle (20006).

Pour information, cette année, cette manifestation aura lieu le 5 juin 2016.

Marie-Thérèse ESPARRE demande pourquoi le tarif des métiers de bouche est plus important.
Corinne PALOMARES répond que les métiers de bouches sont moins nombreux et donc ont une activité plus importante. Ces tarifs se pratiquent ailleurs.

Mme PALOMARES invite le conseil à se prononcer sur la question.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,

- **Valide** l'instauration des tarifs suivants pour la journée « Summer Vintage » :
 - . Forfait 70 € : Commerçants hors métiers de bouche
 - . Forfait 150 € : Commerçants en lien avec les métiers de bouche
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

POINT N° 8 : BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. le Maire laisse la parole à Mme TISSEYRE, DGS, pour présenter les opérations.

Par chapitre, les mouvements ont été les suivants :

Dépenses de fonctionnement par chapitre				
	Crédits ouverts	Réalisations	Charges rattachées	Total employé 2015
011 – Dép. à caractère général	1 271 230.00	1 011 447.86	126 547.35	1 137 995.21
012 – Charges de personnel	3 120 060.00	2 916 185.58		2 916 185.58
014 – Atténuations de produits	1 500.00	1 143.00		1 143.00
65 – Autres charg. gestion cour.	673 573.00	633 896.80		633 896.80
66 – Charges financières	114 100.00	67 247.96	14 423.76	81 671.72
67 – Charges excep.	181 000.00	2 369.25		2 369.25
022 – Dépenses imprévues	0.00	-----		-----
023 – Virement à l'inv.	401 364.00	-----		-----
042 – op. d'ordre entre sections	370 300.00	369 675.78		369 675.78
Total général	6 133 127.00	5 001 966.23	140 971.11	5 142 937.34
Recettes de fonctionnement par chapitre				
	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Total 2015
013 – Atténuations de charges	20 000.00	14 029.93	0.00	14 029.93
70 – Produits des services	249 400.00	243 826.73	0.00	243 826.73

73 – Impôts et taxes	4 639 787.00	4 743 652.57	0.00	4 743 652.57
74 – Dotations et participations	939 375.00	795 760.02	0.00	795 760.02
75 – Autres prod. gest. courante	188 600.00	198 517.85	0.00	198 517.85
76 – Produits financiers	250.00	183.59	0.00	183.59
77 – Produits exceptionnels	3 500.00	23 167.79	0.00	23 167.79
042 – Op. d'ordre entre section	92 215.00	58 532.66	0.00	58 532.66
Total	6 133 127.00	6 077 671.14	0.00	6 077 671.14
R002 – exc. fonct. Rep.	0.00	0.00	----	0.00
Total avec résultat précédent	6 133 127.00	6 077 671.74	0.00	6 077 671.74
Dépenses d'investissement par chapitre				
	Crédits ouverts	Emissions	Restes à réaliser	Total
20 – immo. incorporelles	307 843.16	40 575.12	125 596.32	166 171.44
204 – Subv. d'équip. versés	20 000.00	2 864.00	0.00	2 864.00
21 – Immo. corporelles	1 833 235.63	1 121 309.10	565 326.82	1 686 635.92
16 – remboursement d'emprunts	324 000.00	322 369.93	0.00	322 369.93
040 – Op. d'ordre entre sections	92 215.00	58 532.66	-----	58 532.66
041 – Op. patrimoniales	66 100.00	56 858.50	-----	56 858.50
Total	2 643 393.79	1 602 509.31	690 923.14	2 293 432.45

Recettes d'investissement par chapitre				
	Crédits ouverts	Emissions	Restes à réaliser	Total 2015
10 – Dota. fonds divers réserves	270 064.53	254 517.47	0.00	254 517.47
1068 – Aff. rés. Fonct.N-1	914 866.54	914 866.54	0.00	914 866.54
13 – Subventions d'inv.	285 132.51	98 283.71	0.00	98 283.71
165 – Dépôts reçus	1 000.00	1 033.70	0.00	1 033.70
021 – Virement du fonct.	401 364.00	-----	----	-----
040 – Op. d'ordre entre sections	370 300.00	369 675.78	-----	369 675.78
041 – Op. patrimoniales	66 100.00	56 858.50	-----	56 858.50
Total	2 308 827.58	1 695 235.70	0.00	1 695 235.70
Pour info. Rés d'inv. N-1	334 566.21	334 566.21	----	334 566.21
Total	2 643 393.79	2 029 801.91	0.00	2 029 801.91

Les résultats de fonctionnement sont les suivants :

- Résultat 2015 : +934 733.80€
- Résultat cumulé 2015 : +934 733.80€

En investissement, les restes à réaliser sont à intégrer dans le compte administratif de l'ordonnateur. Leur répartition est la suivante :

Investissement Restes à réaliser 2015	
Dépenses	690 923.14
Recettes	0.00
Total	- 690 923.14

En résumé, les résultats du compte administratif 2015 en investissement sont les suivants :

- Résultat 2015 : + 92 726.39€
- Résultat cumulé 2015 : +427 292.60€
- Restes à réaliser : -690 923.14€
- Résultat avec restes à réaliser : -263 630.54€

Pour récapituler, la vue d'ensemble du compte administratif 2015 se présente globalement comme suit :

Réalisations de l'exercice			
	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement	5 142 937.34	6 077 671.14	+934 733.80
Investissement	1 602 509.31	1 695 235.70	+92 726.39

Reports de l'exercice précédent		
	Déficit	Excédent
Fonctionnement		
Investissement		334 566.21

Résultats cumulés			
	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement	5 142 937.34	6 077 671.14	+934 733.80
Investissement	1 602 509.31	2 029 801.91	+427 292.60

Les résultats sont concordants avec ceux de Mme la Comptable Publique, comme en attestent le tableau suivant et la comparaison effectuée.

Résultat d'exécution du budget M14 (compte de gestion 2015) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	334 566.21		+92 726.39	+427 292.60
Fonctionnement	914 866.54	914 866.54	+934 733.80	+934 733.80
TOTAL	1 249 432.75	914 866.64	1 027 460.19	1 362 026.40

Les résultats de l'ordonnateur et du comptable sont bien identiques.

Le Maire demande s'il y a des questions avant de se retirer pour le vote.

Il laisse la présidence de la séance à Jean-Claude Noël, adjoint aux finances. M. le Maire sort.

A la suite de cette présentation, M. Le Maire s'étant retiré, M. Jean-Claude NOEL invite le Conseil à se prononcer.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à la majorité,

- **Approuve** le compte administratif M14 de l'exercice 2015 tel que présenté;
- **Constata** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2015,
- **Rappelle** les restes à réaliser intégrés dans le compte administratif 2015 ainsi que leur sincérité ;
- **Vote et arrête** les résultats définitifs de l'exercice 2015 tels qu'exposés,
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Contre	0
Abstentions	6 (P. LAGUERRE – C. MICOLON DE GUERINES – JP LANNE-PETIT – M. BORDESSOLLES – S. ETOURNEAU – E. BOURBOUSSON)
Pour	21

M. Jean-Claude NOEL remercie l'Assemblée et demande à ce que le Maire réintègre la séance.

M. Le Maire reprend la présidence de la séance.

POINT N° 9 - BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2015

La présentation des résultats a permis de constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par Mme la Comptable publique, résultats récapitulés dans les tableaux transmis dans la note de synthèse et présentés précédemment.

M. Le Maire invite le conseil à se prononcer sur le document de Mme la Comptable publique.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2015,
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

POINT N° 10 - BUDGET « EAU » : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. le Maire laisse la parole à Mme TISSEYRE, DGS, pour la présentation des opérations.

Le compte administratif de l'exercice 2015 en M49 fait apparaître les mouvements suivants :

Dépenses d'exploitation par chapitre				
	Crédits ouverts	Réalisations	Charges rattachées	Total employé 2015
011 – Dép. à caractère général	15 500.00	1 438.87	0.00	1 438.87
012 – Charges de personnel	1 500.00	1 006.00	0.00	1 006.00
66 – Charges financières	21 685.00	17 459.25	3 666.39	21 125.64
67 – Dotat. Amort. et provisions	30 000.00	0.00	0.00	0.00
022 – Dépenses imprévues	0.00	-----	-----	-----
023 – Virement à l'inv.	5 544.22	-----	-----	-----
042 – op. d'ordre entre sections	75 040.00	75 019.00	0.00	75 019.00
Total général	149 269.22	94 923.12	3 666.39	98 589.51

Recettes d'exploitation par chapitre				
	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Total 2015
013 – Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00
70 – Vente de produits	102 600.00	81 305.82	0.00	81 305.82
77 – Produits exceptionnels	0.00	899.33	0.00	899.33
042 – Op. d'ordre entre section	3 920.00	3 918.00	0.00	3 918.00
Total	106 520.00	86 123.15	0.00	86 123.15
R002 – exc. fonct. Rep.	42 749.22			42 749.22
Total avec résultat précédent	149 269.22			128 872.37
Dépenses d'investissement par chapitre				
	Crédits ouverts	Emissions	Restes à réaliser	Total mobilisé
20 – immo. incorporelles	87 389.34	21 464.27	35 110.80	56 575.07
21 – Immo.	104 689.00	83 974.00	0.00	83 974.00

corporelles				
16 – remboursement d'emprunts	49 800.00	47 176.08	0.00	47 176.08
040 – Op. d'ordre entre sections	3 920.00	3 918.00	0.00	3 918.00
041 – Op. patrimoniales	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	245 798.34	156 532.35	35 110.80	191 643.15
Recettes d'investissement par chapitre				
	Crédits ouverts	Emissions	Restes à réaliser	Total 2015
13 – Subventions d'inv.	85 000.00	0.00	85 993.00	85 993.00
021 – Virement du fonct.	5 544.22	0.00	0.00	0.00
040 – Op. d'ordre entre sections	75 040.00	75 019.00	0.00	75 019.00
Total	165 584.22	75 019.00	85 993.00	161 012.00
Pour info. Rés d'inv. N-1	80 214.12	-----	-----	80 214.12
Total	245 798.34	75 019.00	85 993.00	241 226.12

Les résultats d'exploitation sont donc les suivants :

- Résultat 2015 : -12 466.36€
- Résultat cumulé 2015 : + 30 282.86€

En investissement, le compte administratif intègre les restes à réaliser qui se présentent ainsi :

Investissement Restes à réaliser 2015	
Dépenses	35 110.80
Recettes	85 993.00
Total	+50 882.20

En résumé, les résultats du compte administratif 2015 en investissement sont les suivants :

- Résultat 2015 : -81 513.35€
- Résultat cumulé 2015 : - 1 299.23€
- Restes à réaliser : + 50 882.20€
- Résultat avec restes à réaliser : + 49 582.97€

Globalement, la vue d'ensemble du compte administratif 2015 se présente comme suit :

Réalisations de l'exercice			
	Dépenses	Recettes	Total
Exploitation	98 589.51	86 123.15	-12 466.36
Investissement	156 532.35	75 079.00	-81 513.35

Reports de l'exercice précédent		
	Déficit	Excédent
Exploitation		42 749.22
Investissement		80 214.12

Résultats cumulés			
	Dépenses	Recettes	Total
Exploitation	98 589.51	128 872.37	30 282.86
Investissement	191 643.15	241 226.12	49 582.97
TOTAL cumulé	290 232.66	370 098.49	79 865.83

Les résultats sont concordants avec ceux de Mme la Comptable Publique, comme en attestent le tableau suivant et la comparaison effectuée.

Résultat d'exécution du budget (compte de gestion 2015) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	80 214.12	0	-81 513.35	-1 299.23
exploitation	42 749.22	0	-12 466.36	30 282.86
TOTAL	122 963.34	0	-93 979.71	28 983.63

Les résultats des deux comptes sont bien identiques.

M. le Maire demande s'il y a des questions.

Il laisse la présidence de séance à Jean-Claude Noël, adjoint aux finances et se retire pour le vote.

A la suite de cette présentation, M. le Maire s'étant retiré, M. Jean-Claude NOEL invite le Conseil à se prononcer.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à la majorité,

- **Approuve** le compte administratif M49 de l'exercice 2015 tel que présenté;
- **Constate** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2015,
- **Rappelle** les restes à réaliser intégrés dans le compte administratif 2015 ainsi que leur sincérité ;
- **Vote et arrête** les résultats définitifs de l'exercice 2015 tels qu'exposés,
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Contre 0

Abstentions 6 (P. LAGUERRE – C. MICOLON DE GUERINES – JP LANNE-PETIT – M. BORDESSOLLES
S. ETOURNEAU – E. BOURBOUSSON)

Pour 21

M. Jean-Claude NOEL remercie l'Assemblée et redonne la Présidence de la séance à M. le Maire.

POINT N°11 - BUDGET « EAU » : COMPTE DE GESTION 2015

La présentation des résultats a permis de constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par Mme la Comptable publique. Les résultats sont en effet identiques.

M. le Maire invite le Conseil à se prononcer sur le document de Mme la comptable publique.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2015,
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

POINT N°12 - BUDGET « ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. le Maire laisse la parole à Mme TISSEYRE, DGS, pour la présentation des opérations.

Le compte administratif de l'exercice 2015 en M49 fait apparaître par chapitre, les mouvements:

Dépenses d'exploitation par chapitre				
	Crédits ouverts	Réalisations	Charges rattachées	Total employé 2015
011 – Dép. à caractère général	10 000.00	0.00	8 340.00	8 340.00
012 – Charges de personnel	1 500.00	1 006.00	0.00	1 006.00
66 – Charges financières	28 435.00	26 172.74	1 853.20	28 025.94
67 – Charges exceptionnelles	3 000.00	0.00	0.00	0.00
68 – Dotation	13 465.00	0.00	0.00	0.00

amortissements				
023 – Virement à l’inv.	2 000.00	-----	-----	-----
042 – op. d’ordre entre sections	99 700.00	99 238.05	-----	99 238.05
Total général	158 100.00	126 416.79	10 193.20	136 609.99
Recettes d’exploitation par chapitre				
	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Total 2015
70 – Vente de produits	120 000.00	86 777.97	0.00	86 777.97
74 – Subvention d’exploitation	0.00	13 824.48	0.00	13 824.48
77 – Produits exceptionnels	0.00	7 500.00	0.00	7 500.00
042 – Op. d’ordre entre section	38 100.00	38 091.00	-----	38 091.00
Total	158 100.00	146 193.45	0.00	146 193.45
R002 – exc. fonct. Rep.	0.00			0.00
Total avec résultat précédent	158 100.00	146 193.45	0.00	146 193.45
Dépenses d’investissement par chapitre				
	Crédits ouverts	Emissions	Restes à réaliser	Total mobilisé
20 – immo. incorporelles	112 610.30	38 920.90	41 889.40	80 810.30
21 – Immo. corporelles	111 388.56	35 347.00	4 530.00	39 877.00
23 – Immo. en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
Opérations	0.00	0.00	0.00	0.00
16 – remboursement d’emprunts	35 000.00	33 490.91	0.00	33 490.91
040 – Op. d’ordre entre sections	38 100.00	38 091.00	-----	38 091.00
Total	297 098.86	145 849.81	46 419.40	192 269.21
Recettes d’investissement par chapitre				
	Crédits ouverts	Emissions	Restes à réaliser	Total 2015
13 – Subventions d’inv.	80 000.00	0.00	80 247.00	80 247.00
106 – Résultat N-1 affecté	16 467.97	16 467.97	0.00	16 467.97
021 – Virement de l’exploitation.	2 000.00	-----	-----	-----
040 – Op. d’ordre entre sections	99 700.00	99 238.05	-----	99 238.05
Total	198 167.97	115 706.02	80 247.00	195 953.02
Pour info. Rés d’inv. N-1	98 930.89			98 930.89
Total	297 098.86	115 706.02	80 247.00	294 883.91

Les résultats d'exploitation se présentent ainsi :

- Résultat 2015 : +9 583.46€
- Résultat cumulé 2015 : +9 583.46€

En investissement, les restes à réaliser sont à intégrer au compte administratif, ils se répartissent comme l'indique le tableau suivant :

Investissement Restes à réaliser 2015	
Dépenses	46 419.40
Recettes	80 247.00
Total	+33 827.60

En résumé, les résultats du compte administratif 2015 en investissement sont les suivants :

- Résultat 2015 : -30 143.79€
- Résultat cumulé 2015 : +68 787.10€
- Restes à réaliser : +33 827.60€
- Résultat cumulé 2015 avec restes à réaliser : +102 614.70€

Globalement, la vue d'ensemble du compte administratif 2015 se présente comme suit :

Réalisations de l'exercice			
	Dépenses	Recettes	Total
Exploitation	136 609.99	146 193.45	9 583.46
Investissement	145 849.81	115 706.02	-30 143.79
Reports de l'exercice précédent			
	Déficit		Excédent
Exploitation			
Investissement			98 930.89

Résultats cumulés			
	Dépenses	Recettes	Total
Exploitation	136 609.99	146 193.45	9 583.46
Investissement	145 849.81	214 636.91	68 787.10
TOTAL cumulé	282 459.80	360 830.36	78 370.56

Les résultats sont concordants avec ceux de Mme la Comptable Publique, comme en attestent le tableau suivant et la comparaison effectuée.

Résultat d'exécution du budget (compte de gestion 2015) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	98 930.89	0	-30 143.79	68 787.10
Exploitation	16 467.97	16 467.97	+9 583.46	9 583.46
TOTAL	115 398.86	16 467.97	-20 560.33	78 370.56

M. le Maire demande s'il y a des questions.

Il laisse la présidence de séance à Jean-Claude Noël, adjoint aux finances et se retire pour le vote.

A la suite de cette présentation, M. le Maire s'étant retiré, M. Jean-Claude NOEL invite le Conseil à se prononcer.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à la majorité

- **Approuve** le compte administratif M49 de l'exercice 2015 tel que présenté;
- **Constate** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2015,
- **Rappelle** les restes à réaliser intégrés dans le compte administratif 2015 ainsi que leur sincérité ;
- **Vote et arrête** les résultats définitifs de l'exercice 2015 tels qu'exposés,
- **Donner** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Contre	0
Abstentions	6 (P. LAGUERRE – C. MICOLON DE GUERINES – JP LANNE-PETIT – M. BORDESSOLLES – S. ETOURNEAU – E. BOURBOUSSON)
Pour	21

M. Jean-Claude NOEL remercie l'Assemblée et redonne la présidence de la séance à M. le Maire.

POINT N° 13 - BUDGET « ASSAINISSEMENT » - COMPTE DE GESTION 2015

La présentation des résultats a permis de constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par Mme la Comptable publique présentés précédemment.

M. le Maire invite le Conseil à se prononcer sur le document de Mme la Comptable publique.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2015,
- **Donne** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

POINT N° 14 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Pour l'année budgétaire 2016, l'objectif général proposé par M. le Maire est de préserver le dynamisme de la commune dans un contexte local actuel difficile.

Ces difficultés liées au désengagement de l'Etat et à la fermeture de la centrale se traduisent par :

- Des recettes qui diminuent (perte significative de DGF)
- Des dépenses qui augmentent (la fermeture de la Centrale impacte la Communauté de communes ce qui se reporte sur les budgets communaux qui doivent en plus assumer de nouvelles dépenses obligatoires comme celles de l'accessibilité des lieux publics et le traitement des autorisations droit des sols)

Gérer cette évolution contextuelle tout en portant une politique dynamique passe budgétairement par la combinaison d'une gestion prudente et d'une démarche active d'optimisation des ressources et de diminution des dépenses avec :

- la création d'un observatoire fiscal,
- un prolongement de la rationalisation des achats,
- une valorisation de l'action des services et le développement de travaux en régie.
- Un développement de la mutualisation

Dans la pratique, cette philosophie se lira dès 2016 dans le budget à travers :

- En fonctionnement :

Un maintien de la section à un équilibre quasi-identique à la prévision 2015 avec :

- Un effort sur les charges courantes
- Des charges de personnel contenues, dans la lignée de 2015, sans remettre en cause l'existence des services et tout en préservant leur qualité
- Un maintien de la politique d'accompagnement des jeunes à l'emploi
- Une action sociale renforcée avec, entre autre, une augmentation de l'aide au CCAS et un maintien du soutien aux associations, forces vives de la commune,
- Une réflexion sur les taux des contributions directes inchangés depuis 2008
- Une mobilisation pour l'investissement pratiquement similaire afin de s'assurer de réalisations nécessaires au maintien d'une bonne qualité de vie.

- En investissement :

Il s'agit d'une identification des besoins généraux au travers d'un plan pluriannuel à court et moyen terme.

▪ **Voirie, réseaux, sécurité**

- . Quartier Aires/Bourras : enfouissement divers réseaux
- . Avenue de Nîmes : enfouissement divers réseaux et travaux de voirie
- . Extension réseau vidéo-protection
- . Création d'une piste cyclable et d'une voie verte en partenariat avec SANOFI-RIJK ZWAAN et Expansia

- . Travaux d'électricité emplacement Forains
- . Programme voirie 2016

▪ **Installations de voirie**

- . Mise en sécurité au droit des écoles (panneaux pédagogiques, ralentisseurs et bornes...)
- . Signalisation horizontale et verticale
- . Signalétiques diverses

▪ **Bâtiments**

- . Programme rénovation Eglise Saint Pancrace – Restauration tableaux
- . Mise en accessibilité et entretien : travaux halles des sports, travaux hôtel de ville, travaux bâtiments scolaires
- . Réhabilitation ancienne mairie et bibliothèque du Planet et aménagement club des aînés

▪ **Cadre de vie et gestion durable du patrimoine paysager**

- . Subventions aux rénovations de façades
- . Aménagement Lône des Arènes et de l'îlot d'Alfred et autres travaux en partenariat avec le chantier d'insertion
- . Aménagement divers (sentiers pédestres, botaniques...)

▪ **Etudes de projets**

- . Diagnostic PPRI/Bâtiments – Système Alabri (SMAGE des Gardons)
- . Zone humide « Paluns » : restitution et actions
- . PLU et études complémentaires : phase finale – enquête publique et lancement de l'étude pour la requalification du quartier de la gare
- . Appel à concours – Aramon Sud
- . Permis d'aménager du pôle professions libérales et services
- . Etude pour le contournement Poids Lourds – Phase 2
- . Etudes pour schémas directeurs eau et assainissement (roque d'acier, Valorière, quartier des aires et avenue de Nîmes).

▪ **Acquisitions foncières**

- . Acquisition TRONCARD – Dignes : Terrain en pied de digue, enclavé par des parcelles communales

En conclusion, l'évolution contextuelle, tout en portant une politique volontariste passe par la combinaison d'une gestion prudente et d'une démarche active d'optimisation des ressources et de diminution des dépenses.

M. Le Maire précise qu'il avait été envisagé une hausse des taux de fiscalité au vu du contexte particulièrement difficile mais, compte tenu de l'effort supplémentaire que l'intercommunalité envisage de demander aux ménages, il est difficilement envisageable de faire supporter aux contribuables une nouvelle baisse de dans leur pouvoir d'achat. La question sera débattue.

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur ces orientations et à s'interroger sur l'augmentation des taux de fiscalité.

M. le Maire indique qu'il avait été envisagé d'augmenter les taux communaux non touchés depuis 2008. Au vu de l'évolution du contexte, des difficultés s'annoncent. Comment faire ? Une augmentation d'un point ou d'un point et demi sur les ménages serait une façon de combler les pertes de recettes de l'Etat.

Edouard PETIT explique qu'il n'y a pas de réaction de la part des élus car au vu de la perte économique, il ne reste que le levier de l'impôt pour Aramon. Il faut créer un dynamisme autour du tourisme et se recentrer sur le développement économique. C'est très bien ne pas vouloir augmenter les impôts mais la situation sera difficile.

Corinne PALOMARES ajoute que la communauté de communes du Pont du Gard propose d'augmenter les impôts, une baisse des services et aucune proposition d'investissement. Est-ce que l'on attend 2023 ou on réfléchit à d'autres solutions ?

Jean-Pierre LANNE-PETIT s'interroge à propos des recettes d'exploitation de l'eau, la situation est critique. La SAUR a augmenté de 20 %, est-ce qu'il est envisagé d'augmenter la part communale du prix de l'eau ?

M. le Maire précise que si la SAUR a augmenté ses tarifs, c'est une obligation légale. La DSP s'accompagne d'engagements du délégataire qui a eu des travaux à faire. Pour la part communale, l'augmentation est envisageable. Il a demandé à ses services d'étudier différentes solutions.

Après avoir été invitée à débattre de ces orientations budgétaires,

L'assemblée, à l'unanimité,

- **Prend acte** que le débat d'orientations budgétaires 2016 a eu lieu.

En lien avec le DOB, M. le Maire propose une réflexion sur l'évolution intercommunale ayant des incidences financières.

Un diaporama présentant les compétences de la CCBTA et du Grand Avignon est projeté.

Edouard PETIT précise que le transport à la demande ne disparaît pas mais il y a une augmentation des tarifs.

M. le Maire constate l'ampleur de la fiscalité ménage.

Plusieurs scénarios pour la CCPG ont été proposés, le dernier étant le plus favorable. Point d'étape en 2018 : La fiscalité sera revue à la hausse ?

M. le Maire demande si les élus sont d'accord pour augmenter la fiscalité afin de pouvoir continuer au sein de la CCPG et si l'on peut soutenir cette augmentation devant les citoyens. Question de fonds.

Pierre LAGUERRE ajoute que la CCPG ne peut pas dresser de tableau. Il est proposé de sortir de la CCPG et on réfléchit où on veut aller.

M. le Maire répond que c'est une analyse. Il demande de réfléchir sur les différentes options.

Marjorie BORDESSOULLES constate que le Maire est surpris quant au taux de TH alors qu'il était élu en 2008 et qu'il a voté ce taux en 2010. Elle trouve que le Maire est très insistant.

M. Le Maire lui demande si elle l'a vérifié. Il rappelle qu'il était élu au tourisme et à la culture mais qu'à cette époque les finances étaient saines, il ne pensait pas que l'on puisait dans le portefeuille des ménages.

Marjorie BORDESSOULLES fait référence à la réforme.

M. le Maire répond qu'il vérifiera.

Marjorie BORDESSOULLES dit que la majorité est très critique quant à la situation de la CCPG mais elle constate un manque d'implication de la part des élus.

Claire MICOLON DE GUERINES ajoute que la CCPG a fait un très beau cadeau à la commune en créant la halte fluviale sur Aramon. Elle relève un manque d'implication des élus de la commune.

Nathalie GOMEZ répond que la CCPG freine les projets.

M. le Maire demande pourquoi la halte fluviale n'est pas dynamisée.

Claire MICOLON DE GUERINES répond qu'il n'y avait pas eu assez d'investissement en 2008 quand M. le Maire était élu.

Edouard PETIT ajoute que la halte fluviale ne serait pas refaite ainsi aujourd'hui. Ce projet est voué à l'échec car il n'y a pas d'équipement autour. La CNR pose des conditions. Pourquoi les autres options n'ont-elles pas été travaillées ? Un seul projet a été présenté en CA 5 mn avant le vote. Il y a eu beaucoup d'immobilisme le mandat précédent, et pour l'actuel, il est soumis à la fermeture de la centrale EDF. Comment utiliser le trésor de guerre ? En tout cas, il ne faut plus rester immobile, il faut en avoir envie. La communauté de communes n'a jamais fait d'emprunt, elle a une capacité à investir.

Pierre LAGUERRE s'inquiète du traumatisme de l'intercommunalité face à la fermeture de la centrale. Deux volontés : Soit on reste à 17 et on va tous dans le même sens et on investit dans de nouveaux projets car l'acquis fiscal est important.

Corinne PALOMARES répond qu'il faudrait un miracle pour que la CCPG vive. Elle n'y croit pas car il n'y a pas assez de motivation.

Pierre LAGUERRE précise qu'il y a encore 6 ans, il faut y croire.

Corinne PALOMARES et Nathalie GOMEZ estiment que cela ne suffira pas, il n'y a pas de volonté apparente.

Pierre LAGUERRE indique que le conseil communautaire a voté Pour. Il faut rester ensemble. Il a appris à Vers que la Commune d'Aramon souhaitait partir avec le Grand Avignon.

Corinne PALOMARES pense que le délai d'action n'est pas de 6 ans, il faut agir immédiatement.

M. le Maire préconise de demander à la CCPG de ne pas toucher la fiscalité ménage.

Si on fait cela, la CCPG vit jusqu'en 2021.

Marjorie BORDESSOULES demande ce qu'il se passe en 2021.

M. Le Maire répond que le contexte sera le même qu'en 2023.

Marjorie BORDESSOULLES demande à M. le Maire d'aller jusqu'au bout de son raisonnement.

M. le Maire demande si ce n'est pas leur rôle d'élus communaux que de se poser cette question de fonds.

M. le Maire propose de continuer l'analyse des structures intercommunales et de la place dans la commune.

Edouard PETIT considère que l'évolution des taux est un choix politique. Le Grand Avignon choisit de faire peser la fiscalité sur les entreprises plutôt que sur les ménages.

M. Le Maire indique qu'il a voulu présenter ces éléments afin d'avoir un regard sur les différentes intercommunalités.

Les compétences de la CCPG sont à insérer dans cette présentation.

Il n'y aura pas de décision ce soir, il faut affiner l'analyse.

La décision sera prise en conseil municipal le 17 mars 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 25.